

**Zeitschrift:** Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...

**Herausgeber:** Staatskanzlei des Kantons Bern

**Band:** - (1993)

**Heft:** [2]: Rapport de gestion : rapport

**Register:** Index

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Index

---

Hormis quelques exceptions, l'index a été établi à partir des titres et des sous-titres. Les chiffres renvoient donc aux titres et sous-titres, la lettre à la partie du rapport (exemple: A/2.2.3.1 = partie «Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions/ rapport de gestion de la Chancellerie d'Etat», chiffre 2.2.3 «Archives de l'Etat», chiffre 2.2.3.1 «Relations avec le public»).

Légende:

A = Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions  
 B = Rapports de gestion des autorités judiciaires  
 C = Rapports spéciaux  
 D = Annexe  
 P = Avant-propos de la présidence

Accidents majeurs . . . . .	A/4.2.4	
Administration et exploitations militaires . . . . .	A/6.2.7	
Adoption . . . . .	A/5.2.3.4	
Adultes, cf. formation et perfectionnement . . . . .		
Agriculture . . . . .	A/3.2.2	
– bases de l'existence . . . . .	A/3.2.3.2	
– compétitivité . . . . .	A/3.2.3.1	
– production . . . . .	A/3.2.3.1	
– production intégrée . . . . .	A/3.2.3.2	
Aide . . . . .		
– à l'encaissement . . . . .	A/5.2.3.2	
– à la jeunesse . . . . .	A/5.2.3.1	
– aux régions . . . . .	A/3.2.5.2	
Aménagement des eaux, cf. eau . . . . .		
Aménagement du territoire, cf. territoire . . . . .		
Animaux, cf. expériences . . . . .		
Approvisionnement économique . . . . .	A/3.2.1.3	
Archives de l'Etat . . . . .	A/2.2.3	
– relations avec le public . . . . .	A/2.2.3.1	
– utilisation et accessibilité des fonds . . . . .	A/2.2.3.2	
Artisanat, cf. commerce . . . . .		
Assistance psychiatrique . . . . .	A/4.2.9	
Assurance immobilière . . . . .	A/3.2.1.4	
Assurances . . . . .	A/5.2.5	
Avocats . . . . .	B/1.4	
– cf. aussi examens d'avocat . . . . .		
Banque cantonale bernoise . . . . .	P, A/7.1, A/7.2.1	
Bases de l'existence, cf. agriculture et environnement . . . . .		
Bâtiments . . . . .	A/9.2.9	
Biens culturels, cf. protection . . . . .		
Cadastre . . . . .	A/9.2.4	
Caisse d'assurance . . . . .	A/7.1	
Chasse . . . . .	A/3.2.4.3	
Circulation routière . . . . .		
– généralités . . . . .	A/6.2.4	
– mesures à l'égard des conducteurs de véhicules . . . . .	B/4.1	
Collège de santé . . . . .	A/4.2.2	
Commerce . . . . .		
– commerce et artisanat . . . . .	A/3.2.6.2	
– registre du commerce . . . . .	A/5.2.2.5	
Commission . . . . .		
– de gestion . . . . .	C/1.1.2.2	
– de justice . . . . .	C/1.1.2.4	
Communes . . . . .		
– de vérification des pouvoirs . . . . .	C/1.1.2.5	
– des finances, cf. surveillance des finances . . . . .		
– pour les questions féminines . . . . .	A/2.2.6.3	
Conseil synodal . . . . .		
Conseils aux communes . . . . .		
Constitution . . . . .		
– nouvelle Constitution cantonale . . . . .	P	
Construction des routes . . . . .		
Constructions . . . . .		
– contrôle des denrées alimentaires . . . . .	A/4.2.4	
Contrôle des denrées alimentaires . . . . .		
Contrôle des finances, cf. surveillance des finances . . . . .		
Contrôles d'hygiène, cf. contrôle des denrées alimentaires . . . . .		
Cour des assurances sociales . . . . .		
Criminalité, lutte . . . . .		
Culture . . . . .		
– A/1.1.3, A/8.2.7		
Déchets, gestion . . . . .		
Défense générale . . . . .		
– cf. également approvisionnement économique . . . . .	A/4.2.2, A/6.2.2	
Délégation des membres du Conseil-exécutif dans des organes administratifs . . . . .		
Développement économique . . . . .		
Domaines . . . . .		
Drogues . . . . .		
– cf. également stupéfiants . . . . .	A/4.2.2	
Droits de coopération, cf. Jura bernois . . . . .		
Eau . . . . .		
– eaux de baignade . . . . .	A/4.2.4	
– protection des eaux . . . . .	A/9.2.5	
– alimentation en eau potable . . . . .	A/9.2.6	
– aménagement des eaux . . . . .	A/9.2.6	
Economie . . . . .		
Economie hydraulique . . . . .		
Education préscolaire . . . . .		
Egalité (hommes et femmes) . . . . .		
Eglise . . . . .		
– catholique chrétienne . . . . .	A/11.2.4	
– catholique romaine . . . . .	A/11.2.3	
– réformée évangélique . . . . .	A/11.2.2	
Encaissement, cf. aide . . . . .		
Energie . . . . .		
– A/1.1.5, A/9.2.6		
Enseignants, cf. formation . . . . .		
Enseignement primaire . . . . .		
Enseignement secondaire . . . . .		
Entraide judiciaire . . . . .		
Environnement . . . . .		
– A/1.1.5		
– protection . . . . .	A/3.2.6.3, A/9.2.3	
– cf. également agriculture . . . . .		
– cf. également protection de la nature . . . . .		
Etat civil et indigénat . . . . .		
Examens d'avocat . . . . .		
Exécution des peines, cf. privation de liberté . . . . .		
Expériences sur animaux . . . . .		

Faillites, cf. poursuites et faillites	
Feuilles officielles d'avis des districts . . . . .	A/10.2.1.5
Finances	
– finances cantonales . . . . .	A/1.1.7, A/7.1, A/7.2.2
– nouveaux systèmes de financement . . . . .	A/4.2.8, A/4.2.9
Fondements de l'organisation de l'Etat . . . . .	A/1.1.1
Forêts . . . . .	A/3.2.4, A/3.2.4.1
Formation . . . . .	A/1.1.3
– cf. également formation et perfectionnement	
Formation et perfectionnement	
– formation professionnelle . . . . .	A/4.2.7, A/8.2.3
– formation des adultes . . . . .	A/8.2.5
– formation agricole . . . . .	A/3.2.3.4
– personnel communal . . . . .	A/10.2.3.3
– fonctionnaires de l'ordre judiciaire . . . . .	B/1.1.4
– formation des enseignants . . . . .	A/8.2.5
– pasteurs . . . . .	A/11.2.2.2
– personnel de l'administration . . . . .	A/2.3.3, A/7.2.4, A/9.3.3, C/2.4.3
– formation des parents . . . . .	A/5.2.3.3
Impôts . . . . .	A/7.2.3, B/3.1
Indigénat, cf. état civil et indigénat	
Information . . . . .	A/2.2.4
Informatique	
– généralités . . . . .	A/7.2.5
– révision de l'informatique . . . . .	C/2.1.5
– projets informatiques . . . . .	A/2.6, A/3.6, A/4.6, A/5.5, A/6.6, A/7.6, A/8.6, A/9.6, B/1.9, B/2.4
Infrastructure . . . . .	A/1.1.5
Initiatives	
– parlementaires . . . . .	C/1.1.4
– populaires . . . . .	A/2.9
Instruction religieuse . . . . .	A/11.2.2.3
Intégration européenne . . . . .	A/3.2.2
Interruptions de grossesse . . . . .	A/4.2.2
Interventions parlementaires . . . . .	A/2.8, A/3.8, A/4.8, A/5.7, A/6.8, A/7.8, A/8.7, A/9.8, A/10.8, A/11.6
Jeunesse, cf. aide	
Jumelage de communes Berne/ République tchèque . . . . .	A/10.2.1.7
Jura bernois . . . . .	P, A/1.1.1
– droits de coopération . . . . .	A/2.2.2.4
Juridiction civile . . . . .	B/1.2.1–1.2.3
Juridiction pénale . . . . .	B/1.2.4–1.2.8
Justice administrative . . . . .	A/5.2.1.2, B/2.2.1, B/2.2.3
– cf. également services et offices juridiques	
Langues	
– Office des services linguistiques . . . . .	A/2.2.2
– représentation dans l'administration . . . . .	A/2.2.2.1
– terminologie . . . . .	A/2.2.2.3
– traduction . . . . .	A/2.2.2.2
Laufonnais . . . . .	P, A/2.2.2.5, C/3.9.4
Législation	
– programme législatif . . . . .	A/2.5, A/3.5, A/4.5, A/5.4, A/6.5, A/7.5, A/8.5, A/9.5, A/10.5, A/11.5
– Bureau de coordination des affaires législatives . . . . .	A/5.2.1.4
Logement . . . . .	A/3.2.5.4
Loisirs . . . . .	A/1.1.3
Marché du travail . . . . .	A/3.2.6.1
Médecin cantonal . . . . .	A/4.2.2
Mineurs délinquants, régime applicable . . . . .	A/5.2.3.7, B/1.7
Motion, cf. interventions parlementaires	
Nature, cf. protection	
Navigation . . . . .	A/6.2.4
Notariat . . . . .	A/5.2.1.1
Ordre et sécurité publics . . . . .	A/1.1.2, A/6.2.3.2
Organisation structurelle, cf. réforme de l'administration	
Parents, cf. formation et perfectionnement	
Pêche . . . . .	A/3.2.4.2
Péréquation financière . . . . .	A/10.2.3.6
Pharmacies . . . . .	A/4.2.3
Placement d'enfants . . . . .	A/5.2.3.5
Police cantonale . . . . .	A/6.2.3
Police des étrangers . . . . .	A/6.2.6
Politique sociale . . . . .	A/1.1.4
Ponts et chaussées . . . . .	A/9.2.7
Postes de pasteur . . . . .	A/11.3.4
Postulat, cf. interventions parlementaires	
Poursuites et faillites . . . . .	A/5.2.2.4, B/1.2.4
Préfectures . . . . .	A/5.2.2.1
Prévoyance professionnelle . . . . .	A/5.2.4.1
Prévoyance sociale . . . . .	A/4.2.5
Priorités	
– du Conseil-exécutif . . . . .	A/1.1
– des Directions . . . . .	A/2.1, A/3.1, A/4.1, A/5.1, A/6.1, A/7.1, A/8.1, A/9.1, A/10.1, A/11.1
– des autorités judiciaires . . . . .	B/1.1, B/2.1, B/3.1, B/4.1
– des autres autorités . . . . .	C/1.1.1, C/2.1.1
Privation de liberté . . . . .	A/6.2.5
– à des fins d'assistance . . . . .	B/1.3
Procureur général . . . . .	B/1.6
Projets importants . . . . .	A/2.7, A/3.7, A/6.7, A/7.7, A/9.7, A/10.7, B/1.10, B/2.5
Protection	
– contre les catastrophes, cf. défense générale	
– des eaux, cf. eau	
– des biens culturels . . . . .	A/2.2.3.3
– de la nature . . . . .	A/3.2.4, A/3.2.4.4
Protection civile . . . . .	A/6.2.8
Protection des données . . . . .	C/3
– législation fédérale . . . . .	C/3.1.4, C/3.6.1
– police . . . . .	C/3.9.2
– admissions dans les hôpitaux . . . . .	C/3.9.1
Publicité extérieure . . . . .	A/6.2.6
Recherche pédagogique . . . . .	A/8.2.6
Réforme de l'administration	
– nouvelle organisation structurelle . . . . .	P, A/1.1.1, A/5.1, A/10.2.1.1, A/11.2.1.1
– administration de la justice et des tribunaux . . . . .	A/5.1, B/1.1.1
– police cantonale . . . . .	A/6.2.3.1
Régions, cf. aide	
Registre foncier, bureaux . . . . .	A/5.2.2.2
Relations extérieures du canton	
– avec la Confédération . . . . .	A/1.2.1
– avec d'autres cantons . . . . .	A/1.2.2
– avec les communes . . . . .	A/1.2.3, cf. également communes
Relations publiques, cf. information	
Répartition des charges . . . . .	A/4.2.8
République tchèque, cf. jumelage	
Ressources humaines	
– Directions/autorités . . . . .	A/2.3, A/3.3, A/4.3, A/5.3, A/6.3, A/7.3, A/8.3, A/9.3, A/10.3, A/11.3, B/1.8, B/2.3, B/4.2, C/2.4.1
– canton . . . . .	A/7.2.4

---

Santé . . . . .	A/1.1.4, A/4.1, A/4.2.2	- Commission des finances . . . . .	C/1.1.2.3
Secrétariat du parlement . . . . .	A/2.2.5, C/1	- Contrôle des finances . . . . .	C/2
Secrétariat général . . . . .	A/3.2.1, A/4.2.1, A/5.2.1, A/6.2.1, A/7.2.1, A/8.2.1, A/9.2.1, A/10.2.1, A/11.2.1	- révision du Compte d'Etat . . . . .	C/2.1.3, C/2.1.4
Sécurité des données . . . . .	C/3.5	Surveillance des fondations . . . . .	A/5.2.4
Sécurité routière . . . . .	A/6.2.3.3		
Sécurité, cf. ordre et sécurité publics		Terminologie, cf. langues	
Services centraux, Office . . . . .	A/2.2.1	Territoire	
Services et offices juridiques . . . . .	A/3.2.1.2, A/4.2.6, A/9.2.2, A/10.2.2	- organisation . . . . .	A/1.1.5
Sida . . . . .	A/4.2.2	- aménagement . . . . .	A/9.2.11
Sites contaminés . . . . .	A/9.2.5	Tourisme . . . . .	A/3.2.5.3
Soins de santé publique . . . . .	A/4.2.2	Traduction, cf. langues	
Sport . . . . .	A/8.2.2	Transports publics . . . . .	A/9.2.8
Stupéfiants . . . . .	A/4.2.3	Tribunaux . . . . .	A/5.2.2.3
Subventions cantonales, contrôle des résultats . . . . .	A/4.2.9	Université . . . . .	A/8.2.4
Surveillance des finances		Viande, cf. contrôle des denrées alimentaires	
– élimination des divergences (art. 49 LFE) . . . . .	C/2.3.2	Votations populaires . . . . .	D
– Service parlementaire de révision . . . . .	C/1.2, C/2.3.3	Vulgarisation agricole . . . . .	A/3.2.3.4

